



Esch/Alzette, le 26 septembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Objet : Demande de mise à l'ordre du jour du Conseil communal

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,
Monsieur le secrétaire général,

Me référant à l'article 13 de la loi communale, je vous prie de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal le 29 septembre un point concernant les **difficultés financières du projet « BENU »**.

Motivation :

J'ai été informé par voie de presse que le projet « BENU » rencontre de graves difficultés financières qui risquent de remettre en cause sa survie. Il en est même question de licenciements de masse. Sachant que le projet BENU est largement lié à la Ville d'Esch – socialement, écologiquement, économiquement et surtout financièrement puisque le conseil communal de notre Ville a signé une convention avec BENU VILLAGE asbl. – j'estime important de discuter du sort de ce projet phare de la transition écologique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma profonde considération.

Marc Baum
Conseiller communal